

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

*cerfa*N° 14734*03

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnem						
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :					
07/09/2020	18/09/2020	2020-4886					
1. Intitulé du projet Boisement de terre agricole sur la commune de Hambers (53)							
2. Identification du	ı (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique		to dest permentance(s)					
Nom BOUDONNET	Prénom MARC						
	Fielion water						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale							
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale							
RCS / SIRET	Forme ju	ridique					
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	dimensionnement correspondant du p Caractéristiques du projet au reg	icle R. 122-2 du code de l'environnement et projet gard des seuils et critères de la catégorie ques d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)					
	4. Caractéristiques générales du pro	ojet					
Doivent être annexées au présent formul 4.1 Nature du projet, y compris les évent Boisement d'une surface de 2 ha 57 a 40 ca à dominante feuillus avec le souci d'anticip Essences: Noyer, châtaignier, Chêne sessile	laire les pièces énoncées à la rubriqu uels travaux de démolition I sur la commune de Hambers (53) en c per les effets du réchauffement climatique	re 8.1 du formulaire ontexte forestier et bocage. La plantation sera					

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet
Production de bois d'œuvre tout en préservant la biodiversité. Le projet s'inscrit également dans le souci de limiter les effets du réchauffement climatique.
rechautiement climatique.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Préparation du sol par un labour de la ligne de plantation et plantation manuelle. Le projet comprend l'entretien des abords des
lignes de plantation par girobroyage les trois premières années.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Les premières années feront l'objet d'un entretien des abords des lignes de plantations et du remplacement des plants en cas de
mortalité.
Sur le plus long terme (10-20 ans), des coupes d'éclaircies sont à prévoir afin de dégager les plus beaux sujets.

La décision de l'autorité environnem Aucune. 4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opération - précis deurs caractéristiques ha 57 a 40 ca.	orisation(s).
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques 1 Long. $\underline{0}$ $\underline{0}$	° <u>2 4</u> ' <u>1 9</u> " <u>4</u> 95 Lat. <u>4</u> <u>8</u> ° <u>1 3</u> ' <u>4</u> <u>6</u> " <u>3</u> 52
Le Montaigu, 53160 hambers Parcelle WH 0030		°'"_ Lat°'"_ °'" Lat°'"_
J	oignez à votre demande les annexes n° 2	à6
4.7 S'aait-il d'une modification/extens	ion d'une installation ou d'un ouvrage existant u cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une éval nt les projet et	2 Qui Non Y

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	Nota: la parcelle borde une ZNIEFF de type 2 (bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé le Guillaume
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X		L'extrémité sud de la parcelle est concernée par un zonage délimitant une zone humide au titre de la carte de pré-localisation de la DREAL. Toutefois, il convient de noter que ce zonage n'a pas été retenu comme zone humide fonctionnelle au titre des études du PLUi des Coëvrons. (Cf extrait du règlement graphique en annexe)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?	×		Extension du site inscrit du Montaigu
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			Nota: Le projet n'est pas situé dans un site natura 2000 mais il se situe à proximité immédiate d'une zone Natura 2000 (bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le- Guillaune)
D'un site classé ?		\boxtimes	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez com	Veuillez compléter le tableau suivant :				
Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X		
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X		
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X		
Milieu naturel			X	Le projet est situé à proximité immédiate d'une zone Natura 2000 (bocage de Montsûrs à la forêt de Sillé-le-Guillaune) mais il n'est pas prévu de supprimer les haies bocagères en place. Donc, la conservation des haies permet de préserver un habitat favorable au pique prune et aux autres espèces.	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	Le projet de boisement engendrera un stockage de CO2 atmosphérique dans le bois et le sol
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	\boxtimes		Création d'une zone à vocation sylvicole
approuvés	ences du projet identi ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou .
	nces du projet identific			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Le projet de plantation de la parcelle WH 30 s'inscrit dans le site inscrit du Montaigu. Il vient en prolongement d' un boisement existant sur les parcelles WH 26, WH 27 et WH 24 qui fait lui même l'objet d'un classement boisement à protéger (Article L.151-23 du code de l'urbanisme).

Le projet vient également renforcer la trame forestière du site du Montaigu. Pour rappel, le site du Montaigu fait également l'objet d'un classement en espace boisé classé à conserver ou à créer (article L.113-1 du code de l'urbanisme).

Par ailleurs, le projet renforce également la trame bocagère du site. A ce titre, toutes les haies existantes de la parcelle à planter sont conservées conformément au classement du PLUi (haies à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme). Enfin et bien que la partie sud de la parcelle ne soit pas retenue comme zone humide fonctionnelle au titre des études du PLUi des Coëvrons, le projet conservera une bande enherbée de 20 m de largeur le long du ruisseau des Prés pour ménager une zone tampon.

Compte tenu de ce qui précède, il ressort que les caractéristiques intrinsèques du projet ne sont pas de nature à engendrer des effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

J'estime que le projet de boisement ne nécessite pas une évaluation environnementale. Ce projet ne peut être que favorable à l'environnement au travers notamment :

- du refuge pour la biodiversité qu'il générera,
- du stockage de CO2 atmosphérique,
- du maintien d'un paysage arboré.

Le projet s'inscrit également dans le souci de limiter les effets du réchauffement climatique.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

	nnexes volontairement transmises par le maître d'ouvro							
parties auxq	Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent							
	Objet							
	9. Engagement et sig	nature						
Je certifie sui	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	×						
Fait à	Hambers	le, 16/09/2020						
Signature	Hambers							

Homizia

free land of

- (p. e. l. 200